



Carrefour Belgique  
Corporate Communication  
Leonardo Da Vincilaan 3  
1930 Zaventem

Zaventem, le 1 août 2025

Le département Communication de Carrefour Belgique donne l'autorisation à l'asbl **Iles de Paix** de poster des équipes à l'entrée des **magasins Carrefour à Bruxelles et en Wallonie** pour sensibiliser les clients Carrefour à propos de leurs activités. Pour autant que les critères et conditions de Carrefour aient été respectés, cette autorisation est valable **les 16, 17 et 18 janvier 2026**. L'asbl Iles de Paix s'engage à n'accepter aucun don en espèces ni argent cash.

**Personne de contact**

Céline Grommerch  
Chargée de suivi administratif à la campagne  
Rue du marché 37 – 4500 Huy  
+32 456 64 26 05  
ilesdepaix.org/campagne

**Cette autorisation n'est valable que si les conditions suivantes sont remplies**

- L'association s'engage à partager son planning avec [press\\_be@carrefour.com](mailto:press_be@carrefour.com)
- Contacter le directeur de magasin ou son remplaçant suffisamment longtemps avant le début de l'action pour obtenir son accord.
- C'est le directeur de magasin ou son remplaçant qui détermine le lieu et les modalités de l'action.
- Des campagnes d'information et de recrutement ne pourront jamais être menées quand Carrefour organise sa propre action de solidarité.
- Nos clients ne peuvent pas être gênés pendant leurs achats.
- Cette autorisation doit être présentée au directeur de magasin ou à son remplaçant avant le début de l'action.
- Il est interdit de rendre publique cette autorisation de quelque manière que ce soit.

Ces conditions vous aideront à solliciter une collaboration optimale.

Bien à vous,  
L'équipe Carrefour